



## Communiqué

### **Deux nouveaux partenariats pour la SFSD**

**La Société Française de Santé Digitale a pour vocation d'accompagner les acteurs du soin dans l'appropriation et le déploiement du numérique en santé sur le territoire national. Elle vient dans ce contexte de formaliser deux partenariats, avec la Société de Pneumologie de Langue Française (SPLF) et la Société Française d'Allergologie (SFA), afin de favoriser la montée en expertise commune et d'accélérer l'émergence de projets digitaux innovants, au bénéfice du système de santé et de ses usagers.**

*Paris, le 26 septembre 2023*

La Société Française de Santé Digitale a le plaisir d'annoncer la signature effective de deux nouvelles conventions de partenariat, avec d'une part la Société de Pneumologie de Langue Française (SPLF) et d'autre part la Société Française d'Allergologie (SFA). L'objectif : renforcer leurs coopérations en matière de télémédecine. Le développement de collaborations fait *de facto* partie de l'ADN de la SFSD, qui œuvre à développer la recherche et promouvoir les nouvelles organisations de soins et les pratiques dans tous les domaines où le numérique peut apporter une valeur ajoutée à la prise en charge des patients. Les partenariats passés avec deux associations référentes dans leurs domaines viennent concrétiser cet engagement et offrir des synergies synonymes d'enrichissement de l'expertise des différentes parties.

#### **Création de synergies**

Les ententes passées avec la SPLF et la SPA portent sur plusieurs axes, avec notamment une partie accompagnement par la SFSD, visant à l'émergence de projets digitaux originaux, qu'ils soient propres à chaque organismes ou communs avec la société savante.

Le volet « formation » regroupe quant à lui la création et la mise en place de sessions autour des applications du numérique en santé, à destination des partenaires et adhérents des différents partenaires, facilités par des échanges de formateurs, enseignants, étudiants...

Enfin, une veille prospective et des canaux de communications seront partagées, afin d'enrichir les connaissances mutuelles et optimiser les actions initiées, notamment dans le cadre de la stratégie nationale.

#### **SPLF et SFA : deux acteurs majeurs de l'écosystème de santé français**

La Société de Pneumologie de Langue Française s'est donnée pour mission d'approfondir la prévention et l'éducation thérapeutique sur les maladies respiratoires, de façon à apporter sa contribution à la formation des pneumologues, à la recherche en pneumologie et au déploiement de programmes de luttés contre les maladies respiratoires. Elle contribue à cet objet à l'échange d'informations entre pays, à l'acculturation des autres professions de santé, de même qu'à la promotion et l'enseignement de la pneumologie.

La Société Française d'Allergologie a pour objectifs de promouvoir l'allergologie en tant que spécialité médicale, de favoriser la recherche fondamentale et appliquée à la prévention, au diagnostic et à la thérapeutique des maladies allergiques, ainsi que de valoriser son enseignement. Elle œuvre de surcroît à accompagner des actions de santé publique, à mettre en place des groupes de travail multidisciplinaires et à fournir des recommandations pour la pratique médicale ainsi que pour le parcours de soins.

*« La SFSD est ravie de pouvoir apporter son expertise et ses savoir-faire en matière de numérique appliqué à la santé aux associations d'envergures que sont la Société de Pneumologie de Langue Française et la Société Française d'Allergologie. Ces coopérations seront, à n'en pas douter, fructueuses, avec l'ambition affichée d'assurer une montée en compétences collective et concevoir des solutions digitales originales, capables de renforcer l'efficience du système de santé français et mieux répondre aux attentes de ses usagers », se projette Jean-Jacques Zambrowski, président de la SFSD.*

### **À propos de la SFSD**

*La Société Française de Santé Digitale (SFSD), présidée par le Pr Jean-Jacques Zambrowski, a pour objectif de promouvoir un usage humaniste et responsable de la santé digitale dans tous ses champs : télémédecine, télésoin, outils et objets connectés, intelligence artificielle, éthique, formation, information et protection des données.*

*La SFSD, membre du comité de pilotage national de la télésanté, et du conseil numérique en santé est force de proposition au sein des différents groupes de travail et en particulier celui de l'éthique.*

*Sa vice-présidence et son comité d'éthique ont notamment pour mission de veiller au respect de la nouvelle Charte éthique de la société savante.*

Contact : [resp.comm@sfsd.fr](mailto:resp.comm@sfsd.fr)